

Délibération n°2020_DEL_096

Nomenclature de l'acte	7.1 Finances locales, décisions budgétaires
Objet	Finances – Compte administratif de l'exercice 2019 Budget annexe transports publics de voyageurs et Déplacements

Nombre de membres en exercice : 41
 Nombre de présents : 32
 Nombre de votants : 36
 Date de la convocation : 9 juin 2020

Le 15 juin 2020 à 19h,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de l'EPCI, salle de l'Albanais, 3 Place de la Manufacture à Rumilly (74150), sous la Présidence de M. Pierre BLANC, Président.

Présents :

M. DUMONT Patrick - MME ROUPIOZ Sylvia - M. ROLLAND Alain - M. BASTIAN Patrick - M. LOMBARD Roland – M. Philippe CAMUS - M. LACOMBE Jean-Pierre - MME DUVILLARD Jessy - M. FAVRE Jean-Pierre - M. BLOCMAN Jean-Michel - MME VIBERT Martine - MME DARBON Danièle - M. DEPLANTE Serge - MME BONET Viviane - M. VIOLETTE Jean-Pierre - M. BERNARD-GRANGER Serge - MME HECTOR Sandrine - MME CHAUVETET Béatrice - M. ROUPIOZ Michel - M. DEPLANTE Daniel - M. MORISOT Jacques - M. BRUNET Michel - M. PERISSOUD Jean-François – M. TRANCHANT Yohann - MME BOUCHET Geneviève – M. BISTON Sylvain - M. MUGNIER Joël - M. RAVOIRE François – MME PAILLE Françoise - M. DERRIEN Patrice – MME VENDRASCO Isabelle - MME GIVEL Marie.

Excusés :

- MME KENNEL Laurence suppléée par M. Philippe CAMUS
- M. BÉCHET Pierre qui a donné pouvoir à MME DARBON Danièle
- M. FAVRE Raymond qui a donné pouvoir à MME BONET Viviane
- MME CARQUILLAT Isabelle
- MME BOUVIER Martine qui a donné pouvoir à MME HECTOR Sandrine
- MME CHARLES Frédérique
- M. MONTEIRO-BRAZ Miguel
- MME BONANSEA Monique
- MME ORSO MANZONETTA MARCHAND Pauline qui a donné pouvoir à M. MORISOT Jacques
- M. JARRIGE Jean-Rodolphe

M. DEPLANTE Daniel a été élu secrétaire de séance.

Le Président Pierre BLANC s'est retiré de la salle.

En son absence, M. Joël MUGNIER assure la présidence de la séance.

Vu l'Article L1612-12 du CGCT modifié par la loi n° 2003-1311 du 30 décembre 2003 portant sur l'arrêté des comptes des collectivités territoriales ;

Vu la présentation du Compte Administratif de l'exercice 2019 du budget Transports publics de voyageurs et déplacements ;

Vu la présentation des comptes et des résultats du budget Transports publics de voyageurs et déplacements pour l'exercice 2019 ;

Considérant que les écritures sont conformes à celles de Monsieur le Comptable du Trésor dont le compte de gestion 2019 du budget Transports publics de voyageurs et déplacements a préalablement fait l'objet d'un vote le 15 juin 2020 par délibération 2020_DEL_095 du conseil communautaire ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Vice-président chargé des Finances,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** pour chacune des deux sections le Compte Administratif 2019 du budget de transports publics de voyageurs et déplacements de la Communauté de Communes, arrêté aux sommes suivantes :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 593 464,04	G 790 251,40	G-A 196 787,36
	Section d'investissement (y compris les comptes 1054 et 1055)	B 878 038,24	H 330 724,03	H-B -547 314,21

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 79 293,50 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 364 016,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P=A+B+C+D 1 471 502,28	Q=G+H+I+J 1 564 284,93	=Q-P 92 782,65

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 31 480,00	L 63 849,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 31 480,00	= K+L 63 849,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 593 464,04	= G+I+K 869 544,90	276 080,86
	Section d'investissement	= B+D+F 909 518,24	= H+J+L 758 589,03	-150 929,21
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 502 982,28	= G+H+I+J+K+L 1 628 133,93	125 151,65

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président

P. BLANC



Acte certifié exécutoire le : 30 JUIN 2020
Transmis en Préfecture le : 30 JUIN 2020
Publication le : 30 JUIN 2020

Le Président

P. BLANC

Président

